Rennes (35) : interdit de séjour, un homme d'origine nigérienne prêche sur la voie publique et bloque la circulation

07/08/2018 à 19h13

Le 30 juin, à Rennes, un homme prêchait dans une rue et bloquait la circulation. Le tribunal l'a condamné, ce lundi 6 août, à six mois de prison.

(…) Sur place, les forces de l'ordre constatent qu'un homme, torse nu et la lèvre en sang, crie sur des passants. Sa voiture est stationnée au milieu de la voie. L'homme paraît alcoolisé, il hurle des propos incohérents et des menaces. Il se montre violent et refuse de coopérer avec les policiers, qui doivent utiliser leur taser pour l'immobiliser.

(…) De plus, cet homme d'origine Nigérienne a l'interdiction de séjourner à Rennes, suite à une précédente condamnation pour violences conjugales.

Ouest-France